



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
09 juillet 2026

Absents excusés et représentés :

Madame Mathilde BOUTILLIER donne pouvoir à Madame Samia HAKIMA
Madame Stéphanie MARCQ donne pouvoir à Madame Laurence HOUYVET
Madame Dorothee REGNIEZ donne pouvoir à Madame Myiane ROUSSET
Monsieur Julien DUBUIS donne pouvoir à Madame Sandrine GUGEMHEIM
Monsieur Bertrand CUSSINET donne pouvoir à Monsieur Francis MONFAUCON

Absente :

Madame Virginie LEMEITER

Secrétaire de séance : Madame HOUYVET

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION DU SERVICE PUBLIC D'ACCUEIL PERISCOLAIRE,
ALSH MERCREDI ET VACANCES ET DE LA RESTAURATION EXTRA-SCOLAIRE - CHOIX DE
L'ATTRIBUTAIRE ET DU CONTRAT**

Madame le Maire rend compte des travaux de la CDSP (Commission de délégation de service public) et des différentes discussions qui ont eu lieu avec les candidats. Il rappelle d'ailleurs que le rapport d'analyse définitif et le projet de contrat relatifs à ce dossier ont été mis à disposition des conseillers municipaux conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il indique les conditions générales du nouveau contrat proposé, à savoir :

- Attributaire : Léo Lagrange Animation
- Durée du contrat : 5 ans
- Budget annuel 2026 : 431 095€
- Participation communale année 2026 : 258 133€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par : 25. VOIX POUR
.1 VOIX CONTRE (Madame REGNIEZ Dorothee)
.0. ABSTENTION

- APPROUVE l'offre de **LEO LAGRANGE ANIMATION** pour l'exploitation par concession du service public d'accueil périscolaire, ALSH mercredi et vacances et de la restauration extra-scolaire,
- AUTORISE Madame le Maire à signer le nouveau contrat à intervenir et toutes les pièces afférentes.

Fin de séance à 20h10

Secrétaire de séance

Madame HOUYVET

Le Maire

Myriane ROUSSET